



Les exploitations appliquant les meilleures pratiques offrent des environnements intérieurs et extérieurs adaptés, propres et confortables, qui favorisent le développement social et mental des veaux ainsi que leur croissance. Ces élevages ont plus de chances d'avoir des veaux en bonne santé et vigoureux, exprimant des comportements naturels positifs.

Pourquoi est-ce important ?

Dans une exploitation, les veaux sont plus sensibles aux conditions environnementales et aux infections que les animaux plus âgés. Un logement et des installations bien conçus pour les veaux réduisent considérablement la propagation des maladies contagieuses, augmentent les taux de croissance et diminuent la morbidité et la mortalité. Les veaux qui ont la possibilité d'apprendre les comportements sociaux et alimentaires auprès de leur mère ou d'une vache nourrice seront plus résilients et en bonne santé. L'environnement dans lequel ces groupes sociaux sont hébergés doit promouvoir des comportements positifs, notamment l'exercice, le jeu et les interactions positives entre l'homme et l'animal.



Tous les veaux doivent être traités de la même manière afin de garantir leur bien-être et leur santé, quelle que soit leur valeur économique et leur future destination .



Bonnes pratiques

- ✓ L'agencement du logement doit permettre un accès à la zone d'alimentation et à de l'eau qui soit propre, facile et sécurisé, ainsi qu'à des équipements permettant un comportement alimentaire naturel sans compétition. Plusieurs mesures permettent d'atteindre cet objectif : une source d'alimentation (seau à tétines, biberon) pour chaque veau, un faible nombre de veaux accédant à chaque distributeur automatique (selon les recommandations du fabricant), une distance minimale de 35 cm ou une cloison solide entre les sources d'alimentation, un accès libre aux zones d'alimentations complémentaires des veaux ou l'utilisation de distributeurs d'aliments pouvant être fermés. Voir  la fiche d'information sur la nutrition des veaux

D'autres bonnes et meilleures pratiques pour gérer la nutrition des veaux sont détaillées dans  la fiche d'information sur la nutrition des veaux





Bonnes pratiques

- ✓ Qu'ils soient élevés à l'intérieur ou à l'extérieur, les veaux devraient disposer d'une aire de couchage spacieuse, propre, sèche, à l'abri des courants d'air et non glissante. Un abri devrait être fourni si nécessaire. L'utilisation d'une litière abondante (paille de qualité, sciure de bois, copeaux de bois ou sable) encourage les comportements d'exploration et de jeu, et contribue à maintenir la température corporelle. Des aires de couchage confortables encouragent les postures détendues, le repos synchrone et des comportements qui aident à maintenir la température par temps froid.
- ✓ Les veaux âgés de moins de 21 jours devraient bénéficier d'un environnement chaud pour les aider à maintenir leur température corporelle. La température de la nurserie doit être contrôlée et maintenue entre 7 et 28°C. Des températures supérieures ou inférieures à la fourchette recommandée entraînent une dépense d'énergie pour maintenir la température corporelle, au détriment de la croissance et du système immunitaire. Voir la **figure 1**

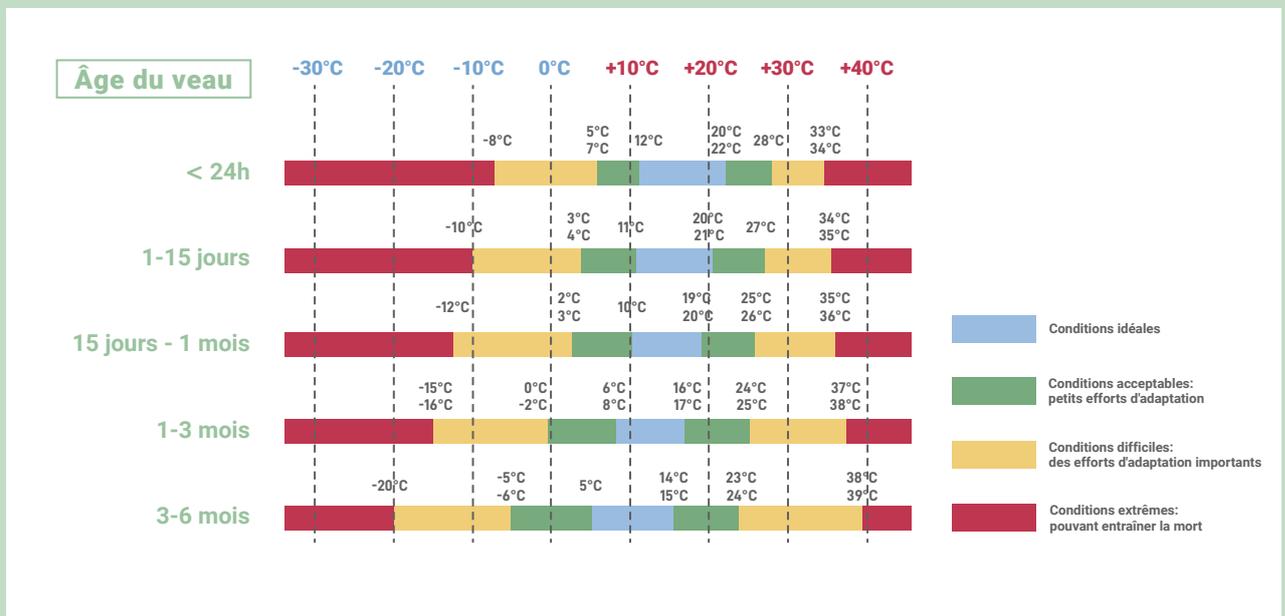


Figure 1

Objectifs de la température du logement et conséquences sur le confort et la santé des veaux. Les conséquences sont données pour un environnement sec et sans courant d'air.

(adapté de l'Institut de l'élevage, "Des veaux laitiers en bonne santé - Moins d'antibiotiques avec de bonnes pratiques d'élevage et des nurseries performantes", 2014)

- ✓ Il convient d'observer les veaux pour s'assurer de leur confort thermique et de vérifier la température de chacun d'entre eux en cas de doute. Les veaux nouveau-nés doivent bénéficier d'un environnement chaud (7 - 28°C) pour les aider à maintenir leur température corporelle (38,5 - 39,5°C). L'utilisation de niches à veaux avec une litière profonde, la présence de la vache ou d'autres veaux contribueront à maintenir les veaux au chaud. Si le veau a des difficultés à maintenir sa température corporelle, des lampes infrarouges ou des couvertures pour veaux peuvent être utilisées pour le réchauffer.
- ✓ Chaque veau devrait disposer d'un volume d'air d'au moins 7 m³, avec une vitesse de ventilation inférieure à 1 km/heure (c'est-à-dire imperceptible), un taux de poussière inférieur à 10 mg/m³, un taux d'ammoniac inférieur à 10 ppm, un taux d'humidité inférieur à la saturation perçue (pas de condensation sur les surfaces, litière sèche, pelage du veau sec au toucher).
- ✓ Si les veaux sont élevés à l'extérieur, ils devraient avoir la possibilité de s'abriter du vent et de l'humidité, par exemple en utilisant des niches. Renouvelez l'air régulièrement (0,4 m³/heure par veau pour les étables ventilées mécaniquement ou 4 renouvellements d'air par heure). Les ouvertures des parois latérales des bâtiments ventilés naturellement doivent rester ouvertes pour assurer une circulation optimale de l'air. La mise en place de conditions environnementales optimales et le renouvellement régulier de l'air favoriseront le confort des veaux et contribueront à réduire le risque de propagation des maladies respiratoires.



Bonnes pratiques

- ✓ L'intensité lumineuse pendant la journée devrait être d'au moins 50 lux et provenir des fenêtres ou d'un accès extérieur. Lorsqu'ils sont hébergés à l'intérieur, des périodes d'obscurité ou d'éclairage réduit doivent être prévues pour favoriser les comportements de repos et de couchage.
- ✓ Les enclos doivent comporter des aires de couchage, d'alimentation et d'exercice. Le logement doit offrir un espace suffisant (au moins 3 m² par veau, dont 2 m² pour le couchage), une litière épaisse et la possibilité d'être à la lumière ou à l'obscurité. Le logement doit offrir une protection contre les risques sanitaires ou météorologiques, tout en encourageant une série de comportements naturels positifs tels que le repos, les interactions sociales volontaires, le toilettage, l'exploration, la recherche de nourriture et le jeu.
- ✓ Les sols en caillebotis devraient être évités, mais lorsque des caillebotis sont utilisés, un revêtement partiel en caoutchouc ou l'utilisation de tapis en caoutchouc sur les sols en béton devraient être utilisés pour améliorer le confort. Le caoutchouc offre une surface douce et antidérapante qui facilite l'expression des comportements naturels (toilettage, exercice) et améliore l'isolation contre le froid.
- ✓ Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, les bâtiments, les revêtements de sol, les barrières et les équipements doivent être maintenus en bon état de sécurité et de propreté, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas comporter de parties tranchantes ou défectives.
- ✓ Les aires d'alimentation et d'abreuvement sont sujettes aux salissures et devraient être placées à l'écart de l'aire de repos, avec un sol facile à nettoyer et bien drainé. Renouvelez la litière autour de cette zone afin de minimiser les salissures et la garder propre.



Meilleures pratiques

- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques maintiennent une température ambiante d'environ 10 à 20 °C pour les veaux. Voir la **figure 1**
- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques offrent aux veaux un environnement enrichi, dont du pâturage, lorsque les conditions de l'exploitation le permettent. L'utilisation de niches ouvertes avec litière et/ou l'accès à la mère ou à une vache nourrice, permet de fournir un abri et de maintenir la température corporelle. Le logement doit offrir une protection contre les risques sanitaires ou météorologiques, tout en encourageant une série de comportements naturels positifs tels que le repos, les interactions sociales, le toilettage, l'exploration, la recherche de nourriture et le jeu. L'élevage en plein air, avec un abri adéquat et des aires de repos confortables, peut améliorer la santé et réduire les taux de morbidité et de mortalité. L'accès à une aire d'exercice (à l'intérieur ou à l'extérieur) pendant la journée, d'une superficie minimale de 10 m² par veau, peut être proposé pendant quelques heures chaque jour (par exemple entre les tétées) .



Bonnes pratiques

- ✓ L'environnement des veaux doit permettre une biosécurité appropriée et la possibilité d'isoler les veaux malades dans une "zone infirmerie" dédiée.
Voir  [la fiche d'information sur la santé des veaux](#)
- ✓ Les environnements intérieurs et extérieurs des veaux devraient être dotés d'aménagements (sols, murs ou barrières) et d'équipements aux surfaces lisses, faciles à nettoyer et à désinfecter si nécessaire. Les trous ou les fissures doivent être réparés rapidement, car ils constituent un nid de germes.



Meilleures pratiques

- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques disposent d'une "zone d'intervention" réservée aux interventions médicales et chirurgicales sur les veaux en bonne santé, distincte du "parc infirmerie" (ou des box à câlins dans les systèmes de contact vache-veau).
Voir  [la fiche d'information sur la santé des veaux](#)



Bonnes pratiques

- ✓ Les veaux ne doivent jamais être attachés en permanence, car cela ne leur permet pas d'exprimer des comportements naturels tels que la recherche de nourriture, le jeu, le toilettage ou la socialisation. L'attache doit être évitée autant que possible et doit toujours être strictement limitée à une heure pendant l'alimentation des veaux logés en groupe. L'attache des veaux est réglementée par la directive européenne 2008/119.
- ✓ Lorsque les veaux ne sont pas élevés avec leur mère ou une vache nourrice (avec ou sans allaitement), ils devraient être élevés par paires ou par petits groupes (maximum 8) stables, d'âge similaire (de préférence quelques jours d'intervalle, pas plus de 14 jours) et de taille similaire, depuis l'âge d'au moins 24 heures jusqu'au sevrage, voire plus tard. Voir l'article de Care4Dairy sur le logement en groupe des veaux.
- ✓ Le logement individuel ne répond pas aux besoins de socialisation du veau, mais il peut être utilisé lorsque le regroupement homogène des veaux n'est pas possible, ou lorsque le risque de maladie est exceptionnellement élevé et l'emporte sur les avantages d'un contact social direct. Les veaux isolés doivent pouvoir voir et toucher (à travers la paroi) d'autres veaux dont l'état de santé est similaire. Ce contact social indirect est le minimum requis par la directive européenne 2008/119. Voir l'article de Care4Dairy sur le logement en groupe des veaux.
- ✓ Il convient de prendre l'avis d'un vétérinaire concernant l'analyse des risques et des avantages du logement des veaux par paire ou en groupe. Les veaux dont l'état de santé est similaire peuvent être logés ensemble, mais isolés du groupe principal.



Meilleures pratiques

- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques élèvent les veaux avec leur mère ou une vache nourrice jusqu'à l'âge de 12 semaines ou plus tard (en cas de sevrage tardif), avec ou sans tétée. La vache fournit chaleur et abri au veau, en plus d'un stimulus social. Voir  [la fiche d'information sur le comportement du veau](#)
- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques offrent au moins deux formes d'enrichissement dans l'environnement des veaux. Voir  [la fiche d'information sur le comportement des veaux](#)
- ★ Les exploitations appliquant les meilleures pratiques offrent aux veaux la possibilité de se mêler au groupe ou de se retirer pour se reposer ou pour éviter les interactions sociales négatives. Pour ce faire, on peut ajouter des bottes de paille empilées ou des panneaux opaques fixés aux barrières de l'enclos, tout en veillant à ce que tous les animaux soient observables depuis l'extérieur.



Résumé



Ferme

L'environnement des veaux doit favoriser la mise en œuvre de pratiques axées sur la santé des veaux : suivi individuel et traitement médical, hygiène et biosécurité. Le regroupement des veaux avec des vaches adultes (mère ou vache nourrice) et/ou d'autres veaux est préférable pour la santé et le bien-être des veaux, l'amélioration des performances dans l'exploitation et la réduction des pertes potentielles.



Veaux

L'environnement des veaux doit être adapté à leurs besoins spécifiques et encourager les comportements naturels, notamment la socialisation (avec une vache adulte ou d'autres veaux), l'exploration et l'exercice.



Eleveurs

Que les veaux soient logés à l'intérieur ou à l'extérieur, leur environnement doit être conçu de manière à alléger la charge de travail, à garantir la sécurité des personnes qui les manipulent et à les protéger contre les zoonoses.

**Soyez fiers de toutes les bonnes et meilleures pratiques
de votre exploitation en matière de bien-être animal !**

Ressources supplémentaires



Care4Dairy.eu